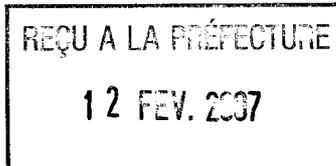


**Service instructeur**  
Direction de la Solidarité

N° 9<sup>e</sup>/03-07

**Service consulté**



**FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES**  
**Quatre projets d'actions mis en œuvre par des collèves**

Résumé : Lors de la séance publique du 14 décembre 2006, l'Assemblée Départementale, dans le cadre de l'adoption du rapport POLITIQUE DE LA VILLE, PREVENTION ET INSERTION, a voté l'abondement, à hauteur de 40 000 €, du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires.

*Ce dispositif est destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mises en œuvre dans et aux abords des collèves afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.*

*Dans ce cadre, les collèves d'Altkirch (Lucien Herr), Mulhouse (Jean Macé), Guebwiller (Mathias Grünewald) et de Wintzenheim (Jacques Prévert) présentent quatre projets pour un montant de 6 230 €.*

*Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées, le versement des financements correspondants aux collèves porteurs de projets.*

L'Assemblée Départementale a décidé de créer en 2003 un Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires destiné à encourager et à soutenir des actions mises en œuvre dans et aux abords des collèves, et visant à prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Au titre de l'année 2007, un crédit de 40 000 € a été voté pour l'abondement de ce dispositif devenu opérationnel à la rentrée scolaire 2003-2004.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèves classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèves non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés.

Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas par une Cellule Technique, composée de représentants du Service Insertion et Développement Local du Conseil Général et des Services de l'Inspection Académique.

Cette Cellule Technique, réunie les 12 octobre et 13 novembre 2006, a procédé, sur la base des documents « Demande de financement », à l'instruction des projets présentés par les collèges cités ci-dessous et qui sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût s'élève à 6 230 € (les synthèses de ces projets figurent en annexe) :

<b>Collège</b>	<b>Intitulé du projet</b>	<b>Responsables du projet</b>	<b>Partenaires</b>	<b>Financement sollicité en euros</b>
Lucien HERR ALTKIRCH	Action de prévention de la violence à l'internat du collège d'Altkirch : année 2	- Infirmière - CPE - Assistante d'Education	- Enseignante en relaxation - Artiste plasticienne - AFPRA - BPDJ - Compagnie de Théâtre Arc en Ciel	1 500
Jean MACÉ MULHOUSE	Le théâtre : une autre école de la vie	- Professeur de lettres + professeurs d'Arts plastiques, de maths, d'EPS - surveillant	- La Filature - Compagnie de théâtre EL PASO - Compagnie de théâtre Les Tréteaux d'Alsace	530
Mathias Grünewald GUEBWILLER	Formation des délégués	Le CPE + 2 professeurs, le gestionnaire, un assistant d'éducation		200
Jacques Prévert WINTZENHEIM	Vivre ensemble	- 2 professeurs des écoles (UPI) - 3 professeurs de collège - 1 assistant de vie scolaire	Centre d'Accueil « La Chaume » à Orbey (animateur, moniteur de ski, encadrants)	4 000

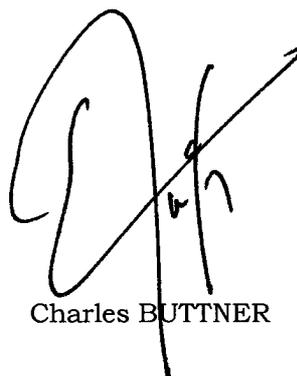
Compte tenu de l'intérêt de ces projets destinés à soutenir des actions visant à prévenir les incivilités et les violences scolaires, il est proposé d'attribuer un crédit global de 6 230 € pour les quatre projets examinés par la Cellule Technique.

La dépense est à imputer au chapitre 65, nature 65.737, fonction 51, enveloppe 18389.

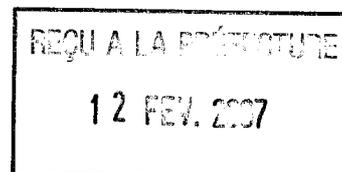
Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges porteurs de projets :

- 1 500 € au collège Lucien Herr d'Altkirch,
- 530 € au collège Jean Macé de Mulhouse,
- 200 € au collège Mathias Grünewald de Guebwiller
- 4 000 € au collège Prévert de Wintzenheim.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.



Charles BUTTNER



**Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires**  
**Cellule Technique du 12 octobre 2006**

<b>Porteur</b>	<b>Collège Lucien HERR - ALTKIRCH</b>
<b>Intitulé</b>	Action de prévention de la violence à l'internat du collège d'Altkirch : année 2
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le projet présenté fait suite à l'action menée au cours de l'année scolaire 2005-2006.</p> <p>Cette nouvelle action, qui doit se dérouler au cours de l'année scolaire 2006-2007, a pour particularité de faire partie d'une volonté de l'établissement de créer un véritable lieu de vie à l'internat du collège.</p> <p>La mise en œuvre d'un certain nombre d'activités en lien avec leur cadre de vie devrait favoriser le bien-être des élèves. Les objectifs visés consistent à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer les compétences psychosociales des élèves,</li> <li>- Favoriser et développer l'utilisation de la création artistique, comme réponse aux états de stress pouvant aboutir à la violence,</li> <li>- Faire baisser le nombre des signalements et des actes de violence à l'internat.</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Pour atteindre les objectifs précités, diverses actions sont envisagées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Des séances d'expression artistique (10 séances) et la mise en place d'un atelier « Relaxation » (un cycle complet de 13 séances de 1 heure) qui permettront aux élèves de réorienter l'énergie de la violence et de développer leur esprit de coopération et de créativité en rapport avec la communication non violente,</li> <li>- Deux interventions informatives (d'une durée de 1 h 30 par intervention) de la BPDJ (Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile),</li> <li>- L'animation et le suivi d'un groupe de parole, par l'AFPRA (Association pour la Formation et la Prévention des Risques Alcool), pour favoriser l'expression des émotions,</li> <li>- Utilisation du Théâtre Forum comme outil d'évaluation de l'action.</li> </ul>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	La Conseillère Principale d'Education, l'Infirmière et une Assistante d'Education interviendront directement dans cette action ainsi que deux élèves « Délégués internes » qui serviront de relais.
<b>Durée de l'action</b>	L'action sera menée de janvier à juin 2007.
<b>Public</b>	Une quarantaine d'élèves, âgés de 12 à 16 ans, pourront participer aux ateliers ouverts aux volontaires acceptant la notion d'un engagement dans la durée.
<b>Partenaires</b>	<p>Pour mener à bien ce projet, l'équipe éducative du collège fait appel à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- une artiste plasticienne,</li> <li>- une infirmière diplômée, enseignante en relaxation,</li> <li>- l'AFPRA,</li> <li>- la BPDJ,</li> <li>- la Compagnie du Théâtre « Arc en Ciel » (Théâtre Forum) de Strasbourg.</li> </ul>
<b>Budget Prévisionnel</b>	<p>Le coût de l'action s'élève à 2 073 € et correspond aux frais d'intervention de l'enseignante en relaxation (13 heures x 60 € /h), de l'artiste plasticienne (743 €) et de la Compagnie du Théâtre Arc en Ciel « Théâtre Forum » pour l'action d'évaluation (550 €).</p> <p><b>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 1 500 €.</b></p>

**Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention de 1 500 €**

**Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires**  
**Cellule Technique du 12 octobre 2006**

<b>Porteur</b>	<b>Collège Jean MACÉ - MULHOUSE</b>
<b>Intitulé</b>	Le théâtre, une autre école de la vie
<b>Objectifs de l'action</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le collège accueille environ 600 élèves, de 28 nationalités différentes et dont beaucoup connaissent des parcours de vie difficiles (<i>parents au chômage, familles monoparentales, enfants primo arrivants, enfants placés en foyers d'accueil</i>),</li> <li>- De plus, le collège et ses abords ont été, à plusieurs reprises, des lieux d'incivilités, de dégradation, voire de violences en réunion,</li> <li>- Un certain nombre d'élèves se trouve en situation de décrochage scolaire ou de déscolarisation, entraînant un risque de passage à l'acte que l'établissement souhaite éviter en développant un atelier théâtre,</li> <li>- Cette activité devrait permettre aux élèves d'acquérir certaines compétences telles que l'apprentissage de leur corps, de leurs émotions, de l'écoute de l'autre, du sens de l'effort, qui sont autant de qualités propres à éviter des scènes de violence ou d'agressivité,</li> <li>- D'autres résultats sont également espérés de ce projet tels une meilleure maîtrise du socle commun (<i>lecture, écriture, calcul, expression verbale</i>), la lutte contre l'illettrisme, une ouverture culturelle au-delà des limites du collège, la prise de conscience par les élèves que « travail » peut signifier « plaisir » et « épanouissement », la valorisation de leur implication lors de représentations théâtrales de fin d'année, un plus grand respect entre élèves mais aussi envers les enseignants et la communauté éducative en général, une diminution des violences verbales et des dégradations.</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>L'atelier théâtre, base du projet, va permettre aux élèves de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Découvrir la vie à travers les savoirs</b> : découverte d'extraits de textes ou de films autour du théâtre ou de la vie de comédiens, découverte de pièces portées à l'écran, lecture de pièces ou de contes brefs, réécriture de passages qui seront mis en scène en fin d'année scolaire (<i>le collège fêtera ses 40 ans d'existence en 2007</i>), découverte de l'histoire du théâtre, découverte d'un théâtre et de ses coulisses et observation du déroulement de répétitions, travail transdisciplinaire (<i>par exemple en mathématiques - pour prendre des mesures pour la confection de décors ou l'achat de tissus pour les costumes, en musique, en arts plastiques ...</i>), connaître les métiers qui sont en lien avec le théâtre, avoir un aperçu d'une programmation (<i>du Festival d'Avignon</i>),</li> <li>- <b>Découvrir la vie à travers des savoir-faire</b> : améliorer l'expression orale, l'expression écrite, savoir apprendre un texte, lui donner du sens et l'interpréter par le jeu théâtral, utiliser les mathématiques (<i>dans la création des décors, costumes, masques</i>), savoir choisir une musique, un éclairage, savoir contrôler son corps et savoir garder une mémoire du travail accompli (<i>exposition photos</i>).</li> <li>- <b>Découvrir la vie à travers les savoir être</b> : savoir s'exprimer clairement et devant un public, écouter et appliquer les consignes d'un acteur, savoir se détendre, se relaxer avant l'effort, contrôler son corps (<i>ses émotions, sa timidité</i>), savoir écouter les autres sans leur couper la parole, accepter l'autre avec ses différences (<i>Collège/SEGPA</i>), valoriser son travail en le présentant à sa famille, ses amis, avoir envie d'assister à d'autres représentations, même après la fin de la scolarité.</li> </ul>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Cinq professeurs (<i>de lettres, de mathématiques, d'Arts Plastiques et d'EPS</i>) consacreront environ deux heures par semaine aux activités spécifiques du projet,</li> <li>- Des surveillants et d'autres professeurs participeront à l'encadrement des élèves lors des répétitions théâtrales et des déplacements aux spectacles.</li> </ul>
<b>Durée de l'action</b>	L'action sera menée tout au long de l'année scolaire 2006-2007.
<b>Public</b>	L'action s'adressera aussi bien à des « groupes-classes » qu'à des élèves s'inscrivant au club de théâtre. Une soixantaine d'élèves ( <i>de 5<sup>ème</sup>, de 4<sup>ème</sup> et de 4<sup>ème</sup> SEGPA</i> ) pourraient ainsi être concernés.

<b>Partenaires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Filature, dont une comédienne présentera son spectacle « <i>Mon histoire du Théâtre</i> », joué au collège et qui retrace les origines et l'évolution du genre théâtral,</li> <li>- Une comédienne de la Compagnie El Paso, qui permettra aux élèves d'assister aux répétitions d'une pièce de Ionesco (<i>La leçon</i>) et à une représentation,</li> <li>- La Compagnie des Tréteaux d'Alsace qui offrira aux élèves la possibilité de visiter les coulisses du théâtre et d'assister à une pièce.</li> </ul>
<b>Budget prévisionnel</b>	<p>Le coût de l'action s'élève à 2 305 € et correspond aux frais d'intervention d'artistes comédiens et au prix d'entrée à des représentations théâtrales (<i>pour 1 905 €</i>), aux déplacements des élèves (<i>pour 300 €</i>), à l'achat de petites fournitures nécessaires au montage, par les élèves, d'un spectacle de fin d'année (<i>pour 100 €</i>).</p> <p><b>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 530 €.</b></p> <p>Les 1 775 € complémentaires seront financés par la Ville de Mulhouse (530 €), les crédits ZEP (305 €) et l'ACMISA (940 €).</p>

**Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention de 530 €.**

**Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires**  
**Cellule Technique du 13 novembre 2006**

<b>Porteur</b>	<b>Collège Mathias GRÜNEWALD - GUEBWILLER</b>
<b>Intitulé</b>	Formation des délégués
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le projet d'établissement prévoit de mettre en place une formation régulière des élèves délégués.</p> <p>Ce type de formation s'est déjà déroulé lors de précédentes années scolaires dans l'enceinte du collège et sur de courtes plages horaires.</p> <p>L'équipe éducative souhaite dorénavant, faire de cette formation un moment essentiel et privilégié pour les élèves concernés et a prévu de l'organiser hors du collège, à la Colonie du Gustiberg à Lautenbach (68).</p> <p>Dans le but d'améliorer le quotidien de l'ensemble des élèves, ce projet vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Former les élèves délégués à leur rôle de futurs citoyens,</li> <li>- Souder les délégués entre eux et créer un sentiment d'appartenance,</li> <li>- Apporter aux élèves délégués une connaissance du personnel du collège, du fonctionnement des instances et, de manière approfondie, du rôle de délégué afin qu'ils s'investissent dans la vie de l'établissement au quotidien,</li> <li>- Apprendre aux délégués à communiquer pour qu'ils soient capables de faciliter les relations élèves/adultes, de restituer aux adultes les « situations délicates » et de représenter leurs camarades en transmettant leurs attentes.</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Cette formation, encadrée par cinq adultes, repose sur la notion de communication. Les élèves travaillent en groupes de cinq et restituent le fruit de leur travail à l'ensemble du groupe des délégués.</p> <p>Afin de leur faire prendre conscience de la violence de certaines situations, les élèves prendront, au cours de saynètes et de jeux de rôle, la place des adultes en simulant, par exemple, des Conseils de classes.</p> <p>Le fait que ce regroupement des délégués ait lieu à l'extérieur du collège devrait donner plus de poids à l'action et à l'investissement des élèves participants.</p>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	Le Conseiller Principal d'Education, responsable du projet, sera accompagné par deux professeurs du collège, la gestionnaire et un Assistant d'Education.
<b>Durée de l'action</b>	Dates prévisionnelles : les 13 et 14 novembre 2006
<b>Public</b>	Tous les délégués des classes de 4 <sup>ème</sup> , y compris la 4 <sup>ème</sup> SEGPA, participent à cette journée de formation.
<b>Partenaires</b>	Accueil à la Colonie de Gustiberg à Lautenbach.
<b>Budget Prévisionnel</b>	<p>Le coût de l'action s'élève à 295,50 € et correspond aux frais d'hébergement (195,50 €) et de restauration (100 €) des 18 élèves participant à cette journée d'action de formation à Lautenbach.</p> <p><b>Le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 200 €.</b></p> <p>Le complément (95,50 €) sera pris en charge par le collège.</p>

**Conclusions, avis de la Cellule Technique** : Bien que la procédure n'ait pas été tout à fait respectée (*réalisation de l'action avant décision de la Commission Permanente*), les membres de la Cellule Technique ont néanmoins souhaité donner un **avis favorable pour qu'une subvention de 200 € soit accordée**, dans la mesure où la réalisation de ce type d'action se justifie davantage en début d'année scolaire. Le collège a été informé par courrier que la décision de la Commission Permanente ne serait connue qu'en janvier 2007.

**Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires**  
**Cellule Technique du 13 novembre 2006**

<b>Porteur</b>	<b>Collège Jacques PRÉVERT - WINTZENHEIM</b>
<b>Intitulé</b>	Vivre ensemble
<b>Objectifs de l'action</b>	<p>Le collège souhaite renouveler l'expérience menée au cours de l'année scolaire 2005-2006 (<i>classe de neige en mars 2006 dont l'objectif était, pour les élèves concernés, d'apprendre à vivre ensemble</i>).</p> <p>Le présent projet a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- mettre en relation, dans un milieu nouveau et autour d'une pratique nouvelle (le ski), trois populations d'élèves différents, à savoir une classe de 6<sup>ème</sup> ordinaire, une classe de 6<sup>ème</sup> SEGPA, qui accueille des élèves en difficulté scolaire, et l'Unité Pédagogique d'Intégration (UPI), qui accueille des élèves porteurs de handicaps mentaux et/ou, de prévenir la violence issue de « l'ignorance » en favorisant les rencontres pour se connaître et échanger, en allant vers les autres,</li> <li>- se découvrir en classe de 6<sup>ème</sup> pour partager les quatre années scolaires, à venir, au collège dans un climat d'écoute et de tolérance,</li> <li>- poser des objectifs spécifiques à chaque classe.</li> </ul>
<b>Contenu de l'action</b>	<p>Par le biais d'une classe de neige organisée au Centre d'Accueil « La Chaume », à Orbey, les élèves vont apprendre à vivre ensemble et à accepter mutuellement leurs différences, à partager le même quotidien et la découverte commune de la pratique du ski.</p> <p>La mixité des classes (<i>pour la composition des chambres, des groupes d'activités</i>) sera l'occasion de générer des échanges entre les trois classes participantes. Le « tutorat d'écriture » des élèves de 6<sup>ème</sup> ordinaire auprès des élèves de la SEGPA et de l'UPI permettra la mise en pratique de valeurs telles le civisme, la solidarité, le respect des autres et de leurs différences.</p> <p>Diverses activités sont prévues au cours de cette semaine de classe de neige :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les après-midi, ainsi que la journée complète du vendredi, seront consacrés à la pratique du ski,</li> <li>- au cours des matinées, les élèves participeront à des activités de groupes (<i>escalade, connaissance de l'environnement montagnard, jeu de l'oie, rédaction de cartes postales et de carnets de vie, débats</i>),</li> <li>- après le repas du soir pris en commun, des veillées seront organisées chaque jour : veillée « montagne », animation, veillée « casino », vidéo, boum.</li> </ul>
<b>Intervenants directs, acteurs du projet</b>	3 professeurs du collège ( <i>pour les élèves de 6<sup>ème</sup> et de SEGPA</i> ), 2 professeurs des écoles ( <i>pour les élèves de l'UPI</i> ) et 1 Assistant de Vie Scolaire accompagneront les élèves.
<b>Durée de l'action</b>	Après une période de préparation en amont ( <i>préparation du séjour par les vies de classes, préparation physique, étude de l'environnement en SVT, recherches et lecture de textes, préparation du tutorat auprès des élèves de l'UPI, vente de gâteaux</i> ), l'action devrait être menée entre le 14 et le 20 janvier.
<b>Public</b>	27 élèves de 6 <sup>ème</sup> standard, 15 élèves de 6 <sup>ème</sup> SEGPA et 11 élèves de l'UPI ( <i>soit 53 élèves âgés de 11 à 15 ans</i> )
<b>Partenaires</b>	Le personnel du Centre d'Accueil « La Chaume » ( <i>le Directeur, les animateurs pour les veillées et les ateliers de découverte de la faune et de la flore, les moniteurs de ski et des éducateurs d'environnement</i> ) permettra un encadrement renforcé des élèves durant la semaine de classe de neige.
<b>Budget Prévisionnel</b>	Le coût total du projet s'élève à 15 541 €. Après déduction de la contribution des familles, des participations diverses ( <i>communes, collège, foyer socioéducatif, banque locale</i> ), de la somme récoltée grâce à la vente de gâteaux et d'une subvention accordée par le Conseil Général ( <i>Direction des Actions Educatives</i> ) au titre des sorties scolaires avec nuitées, la subvention sollicitée au titre du Fonds d'Intervention pour la prévention des Violences Scolaires s'élève à 4 753,40 €.

**Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention dans la limite de 4 000 € (soit 1/10<sup>ème</sup> de l'enveloppe annuelle du Fonds qui se monte à 40 000 €).**